

L'objectif de la formation PEE

L'objectif du « Parcours d'Entrée dans l'Emploi » est de vous préparer à acquérir les compétences et les outils nécessaires pour faciliter votre insertion professionnelle. À la fin de la formation, vous serez capable d'élaborer un projet professionnel clair, de rédiger un CV et une lettre de motivation adaptés aux offres d'emploi, et de maîtriser les techniques d'entretien d'embauche. Vous saurez également identifier les secteurs qui recrutent et développer vos compétences personnelles et professionnelles, tout en vous familiarisant avec les dispositifs d'aide à l'emploi disponibles. Ce parcours vous permettra d'augmenter vos chances de trouver un emploi et de vous intégrer rapidement sur le marché du travail.

Chiffres clés :

84%

de satisfaction*

46%

D'insertion*

*sur 563 stagiaires formés en 2024
dont 13% d'abandon.
317 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée minimale de 70 heures et maximale de 945h en centre de formation et 12 semaines maximum en entreprise.

Durée hebdomadaire : 35 heures.

Nombre de places : 233.

La formation

Programme :

- Connaissances des métiers
- Projet Professionnel
- Plateaux techniques pour l'acquisition des premiers gestes professionnel
- Sensibilisation aux principes de développement durable
- Communication
- Technologies de l'information et de la communication
- Remise à niveau contextualisée au projet professionnel
- Apprentissage des compétences de base en anglais
- Stage en entreprise

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de la satisfaction
- Remise du certificat de formation et de compétences

Débouchés et poursuite de parcours

La formation PEE ne vise par un secteur professionnel mais le maintien ou le retour à l'emploi grâce au compétences de bases professionnelles

Elle peut également faciliter l'accès à une formation certifiante.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de – de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics (formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis : Niveau minimum A1 en français (selon la grille du CECRL)

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Formation est gratuite, financée par le Conseil Régional d'Ile de France

Les prestations de formation proposées par l'AFCI sont réalisées exclusivement dans le cadre de marchés publics passés avec des financeurs institutionnels.

À ce titre la tarification définie dans les marchés publics auxquels l'AFCI est attributaire. Aucune formation n'est commercialisée en individuel.

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !

Madame Celia MOUSSAOUI coordinatrice Département 78: celia.moussaoui@afci-formation.fr

Madame Hélène OUANES, coordinatrice Département 93: helene.ouanes@afci-formation.fr